Sommaire

RECOMPOSITION DU CM	2
MOTS DES OPPOSITIONS	2
ACTUALITÉS	3
MERCREDI PART'AGE	4
INFOS PRATIQUE	5 à 7
VOIRIES TRAVAUX	8
RETOUR EN IMAGES	9 à 11
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE	12 - 13
JEUNESSE - CULTURE	14
ECHOS DE L'ECHO	15
SOLIDARITÉ	16
SONDAGE	17
ETAT-CIVIL	18
ÉVENEMENTS A VENIR	19 - 20





MOT DE MADAME LE MAIRE

C'est avec une immense tristesse que s'ouvre ce « BLV Journal » n°7.
En effet Fabienne PIERRE-EUGÈNE 1ère adjointe de notre commune nous a quitté à l'âge de 62 ans emportée de manière foudroyante par une terrible maladie.
Plus de 500 personnes étaient présentes pour lui rendre hommage le jeudi 22 octobre dans la salle polyvalente de son village natal de La Chapelle-Montreuil, preuve de l'amitié que tous lui portaient. Des prises de paroles émouvantes ont rappelé sa vie familiale, citoyenne et associative ainsi que l'immense énergie et bienveillance qu'elle mettait dans tous ses engagements. Les membres du conseil municipal s'associent à la peine de sa famille et de ses proches et leur renouvellent leurs plus sincères condoléances.

Ce numéro de BLV Journal constitue un moment important pour notre commune et nous l'espérons pour chacun d'entre vous. Vous pourrez découvrir au fil des pages les principales actions et réflexions menées au cours de ces derniers mois.
Une séance « extraordinaire » s'est tenue le lundi 2 novembre 2026 afin de procéder à la recomposition du conseil municipal. Vous trouverez cette nouvelle configuration en page 2.
La baisse des effectifs scolaires soulève des interrogations légitimes. Un groupe de réflexion examine actuellement différents scénarios pour les années à venir. Notre priorité reste la qualité de l'apprentissage ainsi que les conditions d'accueil des enfants et le maintien d'un service public de qualité au sein de notre commune. Nous veillerons à partager avec vous l'avancement de cette réflexion afin que chacun puisse disposer d'une information claire et objective et que nous puissions tenir compte de vos retours.

Fabienne Pierre Eugène s'était beaucoup investie dans les «Mercredis Part'Âge», initiés par la communauté de communes du Haut Poitou. Ce dispositif permet de promouvoir l'activité physique comme un véritable levier de santé, de bien-être et de partage.

Il ne paraîtra pas d'autres éditions de notre « journal » d'ici les fêtes de fin d'année, aussi je vous souhaite ainsi que l'ensemble des membres du conseil municipal de très bonnes fêtes de fin d'année dans la joie et le bonheur familial.

Nous vous retrouverons nombreux je l'espère lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 30 janvier à 17 heures 30 à la salle de La Boivre.

Votre Maire, Marie-Hélene AUDEBERT

RECOMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite du décès de Fabienne PIERRE-EUGENE, première adjointe, un Conseil municipal exceptionnel s'est tenu le 2 novembre afin de procéder à une nouvelle répartition des fonctions au sein de l'équipe municipale.

Karine LAPIERRE, précédemment conseillère déléguée, a été élue 8e adjointe. Elle aura en charge l'économie locale, les commerces, l'artisanat et l'urbanisme.

Damien TEXIER POSTEL devient conseiller délégué aux affaires scolaires et périscolaires, tandis qu'Aurélie SIMON fait son entrée au Conseil municipal.

La liste des 8 adjoints se compose désormais comme suit :

Anthony MESRINE 1er adjoint, Maryvonne GAILLARD, 2ème adjointe, David HÉNOCQ 3ème adjoint, Chantale ROULEAU 4ème adjointe,

Stéphane DUFOUR 5ème adjoint, Isabelle BAYART 6ème adjointe, Thierry BREUZIN 7ème adjoint, Karine LAPIERRE 8ème adjointe.

Par ailleurs, à la suite de la démission de Cécile PRIOU en octobre dernier, Gabriel POZZO DI BORGO rejoint également le Conseil municipal pour lui succéder.

Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie SIMON et Gabriel POZZO DI BORGO, ainsi que pleine réussite à Karine LAPIERRE et Damien TEXIER POSTEL dans leurs nouvelles fonctions.

Vous pouvez retrouver la liste des élus et leurs fonctions en Mairie

Le site web de la commune sera mis à jour en janvier 2027

MOTS DES OPPOSITIONS

Cher(e)s habitant(e)s de Boivre-la-Vallée,

Voilà 6 mois que le Conseil Municipal est installé ; 5 conseillers de notre liste participent activement à toutes les Commissions et Conseils Municipaux. Fidèles à notre engagement nous nous sommes inscrits dans une démarche de travail constructive. Ainsi, nous travaillerons sur le budget 2027 dans cet esprit et malgré la surprise de découvrir que l'avenir financier de la commune est très fragile.

Nous avons systématiquement porté des questions diverses en Conseil Municipal et plus particulièrement celle du centre de loisirs de « La Preille ». Nous avons présenté un dossier étayé… mais non retenu. À ce stade, nous ne pouvons nous satisfaire des réponses et solutions très partielles apportées. Au-delà des difficultés immédiates pour les familles, il s'agit d'une vraie problématique d'attractivité présente et future pour notre commune.

Il nous appartient de vous rendre compte de notre action. Ainsi nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de nos cafés citoyen, le samedi 28 novembre de 10h à 12h, salle des associations à Benassay. Ce sera l'occasion d'échanger, de répondre à vos questions, de vous écouter…

Nous ne saurions terminer ce mot sans une pensée particulière pour Fabienne Pierre-Eugène dont nous avons appris avec tristesse le décès. Nous saluons sa mémoire et son investissement pour notre commune, et adressons à ses proches tout notre soutien.

Pour la liste, avecvousunsoufflenouveau@blv2026.fr

Avec vous, un souffle nouveau pour Boivre-la-Vallée

En premier lieu nous souhaitons vous annoncer le départ, pour raisons personnelles, de Cécile Priou du conseil municipal. C'est Gabriel Pozzo Di Borgo qui la remplace et siégera désormais au côté de Léo pour représenter la liste BLV Ecologique Populaire & Solidaire. Nous souhaitons remercier chaleureusement Cécile pour son engagement.

Côté affaires scolaires, Gabriel a participé à la première rencontre organisée par la CCHP au sujet de la réorganisation de la carte scolaire et des offres périscolaires de proximité. Cette première rencontre soulève beaucoup d'interrogations. Car si les premiers échanges au sein du groupe de travail constitué avec les élu.es et les responsables des structures concernées paraissent encourageants, nous déplorons que les représentant.es de parents d'élèves n'y aient pas été invité.es.

Sur le dossier de la Preille, Léo a accompagné le « collectif pour un centre de loisirs à BLV » lors de sa rencontre avec le député Sacha Houlié, puis avec le directeur du CSC la Case et enfin, en compagnie de Gabriel, avec le président de la CCHP. Malheureusement ces entretiens n'ont pas permis de faire avancer les choses et nous pensons que, sans une mobilisation importante des usager.es et des habitant.es, la situation ne se décante pas avant plusieurs années, voire jamais. (Pour rejoindre le collectif : collectif.lapreille@proton.me) .
Nous nous retrouvons dans une situation ou un risque juridique potentiel empêche la réouverture d'un service public essentiel, et aucune institution de notre société ne semble en capacité de démêler cette absurdité.

Concernant la situation difficile entre les chasseur.euses et les autres êtres vivants, la majorité a annoncé se saisir du dossier. Nous suivrons de près les évolutions. Nous sommes bien conscients que leur enjeu est de parvenir à faire cohabiter les chasseur.euses avec l'ensemble des habitant.es et la nature et que cela nécessite du respect des un.es et des efforts pour les autres .

Enfin nous ne pouvions pas nous exprimer dans ce bulletin sans rendre hommage à Fabienne Pierre-Eugène qui nous a quitté brutalement ces derniers jours. Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches. Nous continuerons d'œuvrer pour le bien de notre commune, en hommage à son engagement sans faille, philanthropique et altruiste au service des habitant.es de Boivre-La-Vallée.

BOIVRE LA VALLÉE ÉCOLOGIQUE POPULAIRE & SOLIDAIRE

Recensement des dégâts matériels liés à la sécheresse



Suite aux épisodes de sécheresse répétés, la municipalité invite l'ensemble des administrés constatant des dégâts sur leur habitation (fissures, désordres structurels) imputables à la sécheresse à déposer un dossier en mairie ou par courriel, avant le 30 décembre 2026 composé de :
- un courrier décrivant la nature des dégâts constatés
- des photographies des dégâts.

Démarchage abusif les bons réflexes

Des démarcheurs non déclarés en mairie ont été signalés sur la commune.
Des individus se faisant passer pour un agent de la Communauté de Communes, notamment au sujet d'un prétendu remplacement des bacs.
Si une personne se présente à votre porte, quelques bons réflexes :

- Vérifier avant d'ouvrir : Si vous le pouvez, vérifiez le nombre de personnes présentes avant d'ouvrir la porte.
- Ne pas laisser entrer, Évitez de faire entrer des inconnus à l'intérieur de votre logement.
- Exigez la présentation d'une carte professionnelle (justificatif d'identité et de la société représentée).
- Ne rien signer dans l'urgence. Ne signez aucun document, devis ou bon de commande sur-le-champ. Prenez le temps de comparer.
- Ne versez pas d'argent, Refusez tout paiement immédiat, qu'il s'agisse d'espèces, de carte bancaire ou d'un chèque (surtout antidaté)...

Faire valoir son droit de rétractation : En cas de signature abusive, utilisez le délai légal de rétractation (généralement 14 jours).

- En cas de doute, proposez d'appeler l'organisme professionnel auquel est rattaché le démarcheur.
- Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, agressif composez immédiatement le 17 pour faire intervenir la gendarmerie.

Restez vigilants

PARC AGRIVOLTAIQUE "LA MAISON ROUGE"

Une CONSULTATION PUBLIQUE va être lancée du 2 novembre au 2 février, concernant le projet de parc agrivoltaïque « La Maison Rouge », prévu au lieu-dit du même nom sur notre commune (sud Lavausseau).
Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet porté par la SARL La Maison Rouge Energies, le dossier complet sera consultable :
En ligne sur le registre dématérialisé :
https://www.registre-dematerialise.fr/7697/
(ou via le site des services de l'État dans la Vienne.
https://www.vienne.gouv.fr/.../Centrale-photovoltaique

Comment donner votre avis ?
Pendant toute la durée de la consultation du lundi 2 novembre 2026 à 9h au mardi 2 février 2027 à 17h.
Vous pouvez consigner vos observations et propositions :
- Directement sur le registre en ligne ;
-Par courrier postal envoyé à la mairie (2 place de la Mairie, Lavausseau, 86470 Boivre-la-Vallée) en pensant bien à indiquer la mention « centrale photovoltaïque de La Maison Rouge » ;
- Ou en rencontrant la commissaire enquêtrice, Mme Catherine Guenser.
Plusieurs temps d'échange sont prévus à la salle des fêtes de Lavausseau (Salle de la Boivre, 2 Grand Rue) ou en mairie.

Les coordonnées du chef de projet M. Gaël Lasalle - société Valorem, sont :
Gael.LASALLE@valorem-energie.com - Tel 06 24 44 22 04.
Adresse postale de la SARL La Maison Rouge Energies : 213 COURS VICTOR HUGO 33323 BEGLES CEDEX

CONSEIL MUNICIPAL

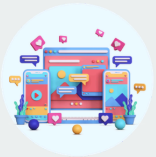
- mardi 17 novembre 2026, à 20h30 salle de la Boivre, 2 Grand rue – Lavausseau, 86470 BOIVRE-LA-VALLÉE.
- mardi 8 décembre 2026, à 20h
- mardi 19 janvier 2027,
- mardi 16 février 2027 Débat d'Orientations Budgétaire.

* Dates indicatives sous réserve de modifications.

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune :
https://www.boivrelavallee.eu/

Des élus au Conseil communautaire

Boivre-la-Vallée est représentée au sein du Conseil communautaire de la CCHP par trois élus : **Marie-Hélène Audebert, Anthony Mesrine et Sylvie Guérineau Brion.**
Ils participent aux décisions intercommunales qui contribuent au développement et à l'aménagement de notre territoire, ainsi qu'à la mise en œuvre des services et des projets au bénéfice des habitants.
Cette représentation permet à notre commune de faire entendre sa voix et de défendre ses intérêts au sein de l'intercommunalité.



Actu
du Haut-Poitou
septembre 2026

PERMANENCES DES ÉLUS

Les élus vous accueillent **tous les samedis matin, de 10 h à 12 h**, pour échanger, répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.
Avec ou sans rendez-vous, vous êtes les bienvenus !
N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

RÉSULTATS DES SÉNATORIALES

Ce 27 septembre dernier, les grands électeurs du département de la Vienne se sont mobilisés pour le renouvellement sénatorial.
À l'issue de ce scrutin, les deux sièges de sénateurs à pourvoir pour le département ont été attribués dès le premier tour. Les deux candidats sortants de la liste Les Républicains ont été réélus :
*** Bruno Belin (Les Républicains)**
*** Marie-Jeanne Bellamy (Les Républicains)**



RÉUNION PUBLIQUE

Permanence de la commissaire enquêtrice le **samedi 5 décembre** de 9h à 12h à la mairie de Boivre-La-Vallée.
- REUNION PUBLIQUE de clôture : **le mercredi 27 janvier** de 19h à 21h.
N'hésitez pas à venir vous informer ou à échanger lors de ces permanences.

LES MERCREDIS PART'ÂGE : LE SPORT POUR TOUS, AU PLUS PRÈS DES HABITANTS !

Une nouvelle initiative pour bouger, se rencontrer et partager !



Le mercredi 30 septembre 2026 a marqué le lancement des Mercredis Part'Âge, un dispositif expérimental porté par la Communauté de Communes du Haut-Poitou, dans le cadre de son Contrat Local de Santé et de sa compétence sport.
Mis en place en partenariat avec notre commune, territoire pilote, ce projet vise à favoriser l'activité physique dès le plus jeune âge, lutter contre la sédentarité et renforcer le lien social.
Encadrés par des éducateurs sportifs diplômés, les premiers groupes d'enfants ont pu découvrir les activités proposées.
Tout au long de l'année scolaire 2026-2027, le dispositif s'ouvrira également aux seniors et aux adultes bénéficiant d'une prescription d'activité physique, avec des temps de rencontre intergénérationnels.
L'objectif : rendre le sport accessible à tous, près de chez soi, et faire de l'activité physique un véritable levier de santé, de bien-être et de partage.



POUR LES ENFANTS DE 5 À 11 ANS

- **Le mercredi de 14 h à 17 h 30**

Basket, handball, tennis, judo, karaté, capoeira, hip-hop, tchoukball, kin-ball, poullball, dodgeball, archery tag… mais aussi cirque, handisport, yoga, marche et jeux coopératifs : une grande variété d'activités pour bouger, découvrir et s'amuser !

- **Où ?**

École Jacques-Prévert de Benassay et école primaire Louise d'Aubéry de Montreuil-Bonnin.

POUR LES SENIORS DE PLUS DE 60 ANS ET LES ADULTES SUR PRESCRIPTION MÉDICALE

- **Le mercredi de 11 h à 12 h**

Des activités physiques adaptées aux capacités et aux besoins de chacun : renforcement musculaire, marche, yoga et autres pratiques adaptées.

DES RENCONTRES ENTRE GÉNÉRATIONS

Des Olympiades adaptées à tous les âges et des parcours ludiques permettront aux participants de partager des moments sportifs et conviviaux.

TARIFS ANNUELS

- Enfants : 186 € pour 31 mercredis après-midi et les rencontres intergénérationnelles.
- Adultes sur prescription médicale et seniors de plus de 60 ans : 124 € pour 31 mercredis matin et les rencontres intergénérationnelles.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Accueil des enfants à 13 h 45 dans les écoles de Benassay et de Montreuil-Bonnin, pour les demi-pensionnaires comme pour les externes.
- Une solution de restauration est désormais proposée par la commune depuis le 4 novembre 2026.
- La commune propose également une aide aux devoirs de 17 h 30 à 18 h 30 et recherche des bénévoles !



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

📞 05 49 51 93 07
✉️ sport@cc-hautpoitou.fr
🌐 cc-hautpoitou.fr – Les Mercredis part'âge

SÉCURITÉ DES FACTEURS : ATTENTION AUX CHIENS !

En 2025, en Nouvelle-Aquitaine, 171 factrices et facteurs ont été mordus par des chiens dans l'exercice de leur métier.
Ces accidents peuvent entraîner des blessures graves et des arrêts de travail.

La sécurité des agents de La Poste est essentielle pour assurer la distribution du courrier et des colis dans de bonnes conditions.
Afin de protéger votre facteur et d'éviter tout risque d'accident, quelques gestes simples sont indispensables :

- Sécurisez votre propriété : veillez à fermer votre portail et à entretenir vos clôtures pour empêcher votre chien de s'échapper.
- Rendez votre boîte aux lettres accessible : installez-la, ainsi que votre sonnette, hors de portée de votre chien.
- Isolez votre chien avant d'ouvrir la porte lorsque le facteur se présente à votre domicile.
- Si votre chien s'échappe, ne courez pas derrière lui : restez à distance et rappelez-le fermement.
- En promenade, tenez votre chien en laisse et empêchez-le de s'approcher des agents de La Poste.

La prévention est l'affaire de tous. Un chien, même habituellement calme, peut avoir une réaction imprévisible.
Merci à chacun pour sa vigilance et son civisme, afin que nos factrices et facteurs puissent exercer leur métier en toute sécurité !

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2027 / Pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

Les élections présidentielles auront lieu :

- **1er tour : dimanche 18 avril 2027**
- **2nd tour : dimanche 2 mai 2027**

Pour pouvoir voter, assurez-vous d'être inscrit(e) sur les listes électorales de la commune.

Date limite d'inscription : vendredi 12 mars 2027.

Comment s'inscrire ?

- En ligne sur le site officiel service-public.fr.
- En mairie, en présentant un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire de demande d'inscription.
-

Vous avez déménagé récemment ? Pensez à vérifier votre inscription et à effectuer les démarches nécessaires.

Un doute sur votre inscription ? Renseignez-vous auprès du secrétariat de la mairie.
Votre vote compte : n'attendez pas le dernier moment !

ENTRETIEN DES CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

La municipalité rappelle aux concessionnaires et à leurs familles qu'il leur appartient d'assurer régulièrement l'entretien de leurs concessions au cimetière.
Nous vous remercions de veiller à la propreté des sépultures, à l'entretien des monuments et au désherbage des abords, afin de préserver la dignité et la bonne tenue de ce lieu de recueillement.
Comptant sur votre civisme et votre participation pour maintenir nos cimetières propres et agréables pour tous.

LE SAVIEZ-VOUS !

La législation française protège strictement les bruits et odeurs de la campagne afin de limiter les recours abusifs pour troubles de voisinage, notamment de la part des nouveaux arrivants.

- **La Loi "Patrimoine Sensoriel" (2021)**

La Loi n° 2021-85 du 29 janvier 2021 a inscrit les sons et les odeurs des milieux naturels dans le Code de l'environnement. Ils font désormais officiellement partie du patrimoine commun de la nation.
Le chant du coq, les coassements des grenouilles, les cris des animaux de la ferme, les cigales, le bruit des tracteurs et les sonneries des cloches d'églises.

- **Le Principe d'Antériorité renforcé (Loi de 2024)**

La Loi n° 2024-346 du 15 avril 2024, qui a introduit l'article 1253 au sein du Code civil, protège particulièrement le monde agricole
Le droit d'antériorité : Aucun trouble de voisinage ne peut être reproché à une activité professionnelle, artisanale ou agricole si celle-ci **existait avant l'installation du plaignant**



NOVEMBRE : UN MOIS POUR LA SANTÉ !

Mois sans tabac

Le Mois sans tabac est l'occasion de relever le défi d'arrêter de fumer et de prendre soin de sa santé. Que vous souhaitiez arrêter ou simplement réduire votre consommation, des aides et un accompagnement sont disponibles pour vous soutenir dans cette démarche.

Movember : parlons de la santé masculine

En novembre, Movember sensibilise aux cancers masculins, notamment au cancer de la prostate, ainsi qu'à la santé mentale des hommes. C'est l'occasion de s'informer, de parler de prévention et d'échanger avec un professionnel de santé en cas de question ou d'inquiétude.
Prendre soin de soi, c'est aussi en parler !

CAMPAGNE DE VACCINATION : PROTÉGEONS-NOUS !

L'automne et l'hiver sont propices à la circulation des virus. La vaccination contre la grippe saisonnière et la Covid-19 est recommandée aux personnes les plus fragiles afin de limiter les risques de formes graves.
Les personnes âgées, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques et les personnes immunodéprimées sont particulièrement concernées.
La vaccination peut être réalisée par un(e) infirmier(e), ou un pharmacien, selon les situations.
N'hésitez pas à demander conseil à votre professionnel de santé pour savoir si vous êtes concerné.
Se faire vacciner, c'est se protéger et protéger les plus fragiles !

Cabinet d'infirmières :

- Mme Karine JUIN & Mme LABAT Annabelle

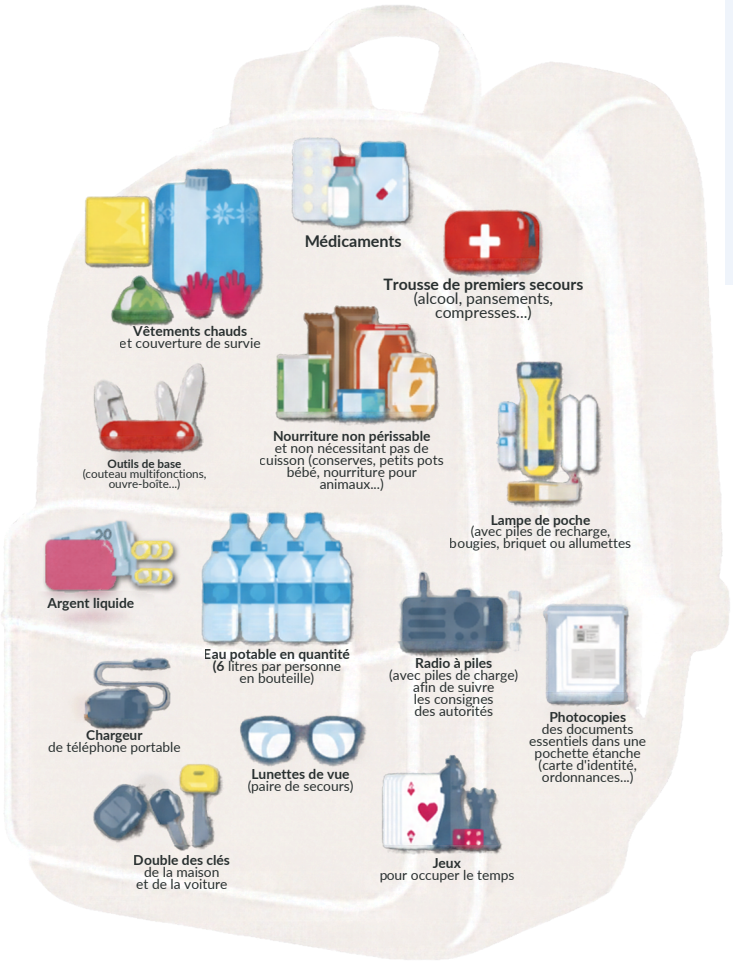
29 Grand Rue – Lavausseau, 86470 BOIVRE-LA-VALLÉE
05 49 54 30 54

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

HORAIRES D'HIVER

Du lundi 26 octobre 2026 au samedi 27 mars 2027, les déchetteries du Haut-Poitou seront ouvertes de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CISSÉ	FERMÉE 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	FERMÉE	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H
VOUILLÉ	FERMÉE 13H30 · 17H	FERMÉE	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H
MIREBEAU	Fermée 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	FERMÉE	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H
SAINT-MARTIN-LA-PALLU (VENDEUVRE-DU-POITOU)	FERMÉE	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	FERMÉE 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H
VOUZAILLES	FERMÉE	FERMÉE	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	FERMÉE	8H30 · 12H 13H30 · 17H
LATILLÉ	FERMÉE	8H30 · 12H 13H30 · 17H	FERMÉE	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H	8H30 · 12H 13H30 · 17H



► Eaux de Vienne, au plus près des habitants

Au quotidien, les équipes d'Eaux de Vienne assurent la distribution d'eau potable et le traitement des eaux usées, avec une priorité: la proximité. Les abonnés peuvent être accueillis dans les huit centres techniques et au siège à Poitiers, effectuer leurs démarches via l'espace client en ligne ou contacter l'astreinte en cas d'urgence.
Sur le terrain, les agents interviennent sur les réseaux, la voirie et parfois au domicile des abonnés. Ces missions, parfois urgentes et réalisées dans des conditions différentes, nécessent l'attention et le respect de chacun.

- Coordonnées centre de Neuville de Poitou : **05 49 51 09 00**
- Site internet : eauxdevienne.fr

Urgence, nuits et week-ends : 05 49 01 03 98



► EAU TROUBLE APRÈS UNE INTERVENTION ?

Quelques gestes simples pour retrouver une eau claire.

À la suite d'une intervention du service des eaux de Vienne SIVEER, anastence de Neuville 05 49 51 09, l'eau peut temporairement présenter un aspect trouble marron en raison de dépôts ou de bulles d'air. Voici les bons réflexes à adopter :

• Commencez par un robinet extérieur
Si votre logement en dispose, ouvrez-le en premier, ou utilisez le point d'eau le plus bas, afin d'évacuer les premiers dépôts.
• Faites couler l'eau froide à faible débit

Laissez couler un filet d'eau pendant quelques minutes. Évitez l'eau chaude afin de ne pas entraîner de dépôts dans le chauffe-eau.
• Nettoyez les mousses sur la résistante
Si le débit diminue ou si l'eau reste trouble, dévisez les petits filtres situés au bout des rodnis, rincez-les puis remettez-les en place.
• Patientez jusqu'au retour à la normale

Laissez couler l'eau froide jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement limpide. Cela peut prendre quelques minutes, parfois jusqu'à 15 minutes.

Attendez que l'eau soit redévenue claire avant de faire fonctionner votre lave-linge ou votre lave-vaisselle, afin d'éviter les dépôts et des dysfonctionnements.

Votre kit d'urgence

Préconise par le service de sécurité civile du Ministère de l'intérieur.

72H

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes.
Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera utile en cas de départ précipité.

Placez le sac dans un endroit facile d'acces !

- Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des dénrrées.
- Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

ENTRETIEN DE LA VOIE PUBLIQUE

Trottoirs et caniveaux : un espace propre pour tous !
L'entretien des trottoirs et des caniveaux est l'affaire de tous !
La commune de Boivre-la-Vallée rappelle que les riverains, propriétaires ou locataires, sont tenus d'en assurer l'entretien, conformément à **l'arrêté municipal n° 20221026_01.**

LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN :

- **Balayer et nettoyer**

Ramassez les feuilles mortes, retirez la mousse et les détritus. Veillez à la propreté des abords de votre habitation en toute saison.

- **Désherber sans produits chimiques**

Enlevez régulièrement les herbes qui poussent sur les trottoirs, au pied des murs et dans les caniveaux. Privilégiez les méthodes manuelles, mécaniques ou thermiques. Les produits phytosanitaires sont interdits.

- **Gérer les déchets verts**

Déposez vos déchets de tonte, de désherbage et de taille en déchèterie ou compostez-les. Ne les abandonnez jamais sur la voie publique et ne les jetez pas dans les caniveaux.

- **Préserver le passage des piétons**

Laissez, lorsque la configuration le permet, un passage libre d'au moins 1,40 m.
Après la collecte du mercredi, pensez à retirer vos conteneurs du trottoir.

- **Anticiper l'hiver**

En cas de neige ou de verglas, dégagez le trottoir devant votre habitation,et sécurisez le passage avec du sable ou du sel.

ATTENTION AUX PRODUITS UTILISÉS !
L'utilisation de produits phytosanitaires est interdite depuis 2019 (Loi Labbé). N'utilisez pas non plus de produits non autorisés, tels que le sel ou le vinaigre, pour désherber.

Un petit geste de chacun pour des villages plus propres, plus sûrs et plus agréables à vivre !



SÉCURITÉ ROUTIÈRE : RESTONS VIGILANTS !

Afin de garantir la sécurité de tous, des contrôles routiers seront effectués par la gendarmerie sur la commune.
Ces contrôles porteront notamment sur la vitesse, l'alcoolémie et l'usage de stupéfiants au volant.
Une attention particulière sera portée aux zones sensibles, aux bourgs des villages et aux abords des écoles.
La sécurité routière est l'affaire de tous. Respectons les limitations de vitesse, adoptons une conduite responsable et veillons à la sécurité des piétons, notamment des enfants.
Sur la route, prudence et responsabilité : protégeons nos vies et celles des autres !

EN HIVER, LEVEZ LE PIED !
Routes de campagne • Visibilité réduite • Chaussées glissantes

VOIR ET ÊTRE VU, C'EST VITAL !
Quelques kilomètres/heure en moins peuvent faire la différence pour arrivez à destination en toute sécurité.

Application mobile Oyé Oyé

Vous pouvez dès à présent télécharger sur votre smartphone l'application Oyé Oyé de CII Télécom.
Cette dernière vous permettra :

- De **recevoir les informations de la mairie**,
- De r**ecevoir les infos des associations**,
- De **signaler un problème** de voirie, de propreté, de tranquillité, etc. Pendant les horaires d'ouverture de la mairie vous pouvez aussi téléphoner directement au 05.49.57.81.05



ÉLAGAGE DES HAIES ET DES ARBRES

Un geste de sécurité pour tous !

L'automne est une période favorable à la taille des haies et à l'élagage des arbres. Un entretien régulier est indispensable pour garantir la sécurité de tous ! Une haie ou une branche qui déborde sur la route, ce n'est pas un détail. C'est un piéton qui doit descendre sur la chaussée, un panneau de signalisation masqué , une sortie de propriété sans visibilité, un candélabre qui n'éclaire plus, un camion de collecte ou un véhicule de secours qui ne passe pas...
L'Office français de la biodiversité recommande d'éviter la taille des haies et l'élagage des arbres du 16 mars au 15 août, afin de préserver la nidification des oiseaux.

RIVERAINS : À VOUS D'AGIR !

Les haies et les arbres situés sur une propriété privée ne doivent pas empiéter sur la voie publique. Leur entretien est à la charge du propriétaire ou du locataire, selon les obligations applicables.

Pensez à dégager :

- La chaussée et les accotements pour faciliter le passage des véhicules et des piétons ;
- Les panneaux de signalisation, les miroirs, les candélabres et les bornes incendie ;
- La visibilité aux carrefours, dans les virages et aux sorties de propriété ;
- Les réseaux aériens : électricité, téléphone et fibre.

À retenir : dans le PLUi, les haies de clôture ne doivent pas dépasser 2 mètres de hauteur. La création ou la modification d'une clôture, y compris végétale, peut nécessiter une déclaration préalable en mairie. **Certains arbres et certaines haies étant protégés, renseignez-vous avant toute intervention**.

ÉLAGAGE : PRUDENCE À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX !

N'intervenez jamais vous-même à proximité d'une ligne électrique. Le risque d'électrisation existe même sans contact direct. Faites appel à un professionnel qualifié ou contactez le gestionnaire du réseau.

QUE FAIRE DES DÉCHETS VERTS ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit dans la Vienne arrêté préfectoral n°2017-SIDPC-014, sauf dérogation prévue par la réglementation. Privilégiez le dépôt en déchèterie, le broyage, le paillage, le compostage ou la création de haies sèches.

LA COMMUNE PRIVILÉGIE LE DIALOGUE

En cas de végétation gênante, la commune contactera individuellement les riverains concernés afin d'échanger sur place et de convenir d'un délai raisonnable pour intervenir. Les démarches administratives seront engagées si nécessaire, en l'absence de réaction.
Le défaut d'entretien peut entraîner des travaux d'office aux frais du responsable, dans les conditions prévues par la loi.
En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire peut également être engagée.
Un doute sur les limites de votre parcelle ou sur une haie à entretenir ? Une situation à signaler ?
Contactez la mairie au 05 49 57 81 05 ou par courriel à contact@boivrelavallee.fr .

Merci à toutes et à tous pour votre vigilance et votre contribution à la sécurité de nos routes et de nos chemins !

HAIES PROTÉGÉES / PLU

Pour toute demande de travaux sur haies ou alignements d'arbres, n'hésitez pas à visiter le site dédié: **https://haie.beta.gouv.fr**

Les cartes du PLU sont consultables sur le site de la commune :
https://www.boivrelavallee.eu/services/urbanisme/

FAUCHAGE-BROYAGE

Entretien des accotements

Dans le cadre du planning de fauchage-broyage de propreté d'automne, des interventions seront réalisées par l'entreprise GOURMAUD sur les routes intercommunales :

- semaine 45 - Benassay*
- semaine 46 - Lavausseau*
- semaine 47 - La Chapelle-Montreuil*
- semaine 48 - Montreuil-Bonnin*

Pour votre sécurité et celle des agents, soyez vigilants à l'approche des engins et des équipes en intervention :

- Réduisez votre vitesse à l'approche des zones concernées.
- Respectez les distances de sécurité.
- Ne dépassez pas les engins si les conditions ne le permettent pas.
- Redoublez de prudence en présence de projections végétales ou de visibilité réduite.

**suivant conditions météorologiques*

RÉ-EMPIÈREMENT DES CHEMINS (en cours)

De la Grossinière à la Boudauzière



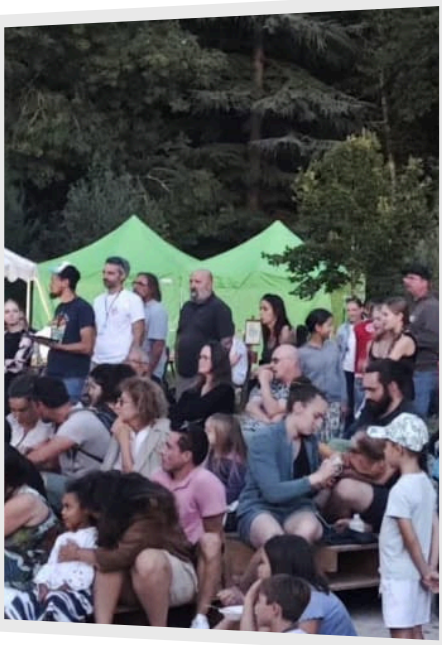
INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Des inventaires des zones humides vont être réalisés sur la commune par un botaniste de l'association Vienne Nature.

Cette démarche, menée en partenariat avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département de la Vienne, la Communauté de communes du Haut-Poitou et la commune, vise à mieux connaître et préserver les milieux naturels et leur biodiversité.

Pour toute information complémentaire :
Vienne Nature – contact@vienne-nature.fr – 05 49 88 99 04

4e FÊTE DE LA BOIVRE ET FORUM DES ASSOCIATIONS



La 4e édition de la Fête de la Boivre et du Forum des associations de Boivre-la-Vallée a été un beau moment de partage et de convivialité.
Un immense merci à toutes celles et ceux qui sont venus si nombreux ! Votre énergie, vos sourires et votre bonne humeur ont fait de cette soirée une belle réussite.

C'était le 5 septembre



"Nos chaleureux remerciements aux artistes Les Simones, Le Carrefour des rêves et MAGO, aux équipes techniques de Réseau STE et Artifis, aux associations pour leur aide et le prêt de matériel, à Quinquin pour la buvette, à Bénédicte pour l'hébergement des artistes, aux fournisseurs Vival Benassay, le Fournil de Siky et La Grappe Rouge, ainsi qu'à Céline en Cuisine 86 et toute son équipe pour le délicieux repas.
Enfin, un immense merci à tous nos bénévoles, dont l'engagement et la disponibilité sont indispensables à la réussite de ces événements.
Merci à toutes et à tous pour cette belle édition, et rendez-vous l'année prochaine !"

Le collectif d'habitant organisateur de l'évènement

UNE BELLE FÊTE MÉDIÉVALE AU CHÂTEAU DE MONTREUIL-BONNIN

Le château de Montreuil-Bonnin a retrouvé son ambiance d'antan à l'occasion de sa fête médiévale. Petits et grands ont pu profiter d'un voyage dans le temps, au rythme des animations, des costumes d'époque et de l'ambiance chaleureuse de cette belle manifestation.
Ce rendez-vous festif et convivial a permis de faire revivre ce patrimoine historique et de partager un agréable moment autour de l'histoire et des traditions médiévales.

C'était le 12 et 13 septembre





C'était le 19 septembre

CONCERT SON ET LUMIÈRE « AURA » AU CHÂTEAU

Le château de Montreuil-Bonnin en partenariat avec l'association Petal a accueilli le spectacle son et lumière « AURA », offrant au public présent une expérience immersive où musique classique et mise en lumière se sont unient pour créer un moment hors du temps, nous invitant à redécouvrir ce site remarquable sous un autre regard.

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE

Les 19 et 20 septembre derniers, les Journées Européennes du Patrimoine ont rencontré un vif succès, récompensant ainsi le travail mené en amont par la commission Patrimoine et Tourisme.
À cette occasion, un public nombreux a répondu présent et franchi les portes de notre patrimoine local.
Habitants de la commune, visiteurs des environs et même personnes venues parfois de très loin ont ainsi eu le plaisir de découvrir ou redécouvrir les richesses de notre territoire : la Commanderie de Lavausseau, nos églises, notre patrimoine bâti ainsi que nos espaces naturels.

Une belle occasion de mettre en lumière la richesse de notre patrimoine et de partager l'histoire et les trésors de notre commune.







Un partenariat avec nos associations locales :

- L'Oeil de la Boivre, qui a réalisé une exposition photo multi-sites,
- La Cité des Tanneurs qui a organisé tout le week-end des visites guidées de la Tannerie de Lavausseau.

Sur l'ensemble de ce week-end, ce ne sont pas moins de 500 personnes qui ont ainsi pû être sensibilisées à la préservation du patrimoine et à sa transmission. Merci aux bénévoles, élus et agents municipaux qui ont pu participer à la réussite de cette manifestation.



Les 4 coffres de Lavausseau : un jeu qui fait le plein !



C'était le 10 octobre

Les 4 coffres de Lavausseau, escape game ont attiré de nombreux participants.
Les deux sessions proposées ont affiché complet !
Un beau succès pour cette animation originale, qui a permis aux participants de partager un moment ludique, convivial et riche en énigmes, tout en découvrant Lavausseau autrement.

Une étrange légende circule dans les environs de Lavausseau. Les Veilleurs de la Boivre, une confrérie de personnages issus de différentes époques, ont dissimulé un mystérieux trésor à travers le temps. Voyagez dans le temps et tentez de reconstituer le secret de Lavausseau.

Fête de la science



C'était le 3 et 10 octobre

Dans le cadre de la Fête de la science, les bibliothèques de Montreuil-Bonnin et de La Chapelle-Montreuil ont fait le plein avec deux ateliers affichant complet !
À Montreuil-Bonnin, les enfants ont découvert « La magie des bulles de savon » : expérimentations, créations de bulles géantes et même la possibilité d'entrer à l'intérieur d'une bulle ! À La Chapelle-Montreuil, l'atelier « Les constructeurs de génie » a également rencontré un beau succès.
Bravo aux petits scientifiques en herbe pour leur enthousiasme !

Une Boom d'Halloween réussie !


C'était le 16 octobre

L'APE de La Chapelle-Montreuil / Montreuil-Bonnin a organisé sa traditionnelle boum d'halloween dans une ambiance festive et effrayante !
Petits monstres, sorcières et autres créatures maquillées par les bénévoles étaient au rendez-vous pour frissonner lors de la veillée de contes avant de se déhancher sur la piste !
Une soirée festive et ensorcelante, pour le plus grand plaisir des enfants !

Octobre Rose - Une belle mobilisation solidaire

86 randonneurs se sont mobilisés à l'occasion d'octobre Rose pour participer à cet après-midi dédié à la lutte contre le cancer du sein. Un beau moment de partage, de convivialité, placé sous le signe de la sensibilisation, de la prévention et de l'espoir.

Votre mobilisation et générosité ont permis de collecter 1 121€ 50 de dons !
Un immense merci à toutes et à tous pour votre participation et votre générosité au service de cette cause !


C'était le 24 octobre

LES PROJETS DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER

▸ Des plantations pour embellir nos bourgs et préserver notre cadre de vie.



Cet automne, la commission Environnement, Cadre de vie et Agriculture poursuit ses actions pour embellir les bourgs de la commune et préserver notre environnement.
Dès la fin du mois d'octobre, des plantations d'arbres ont débuté dans différents bourgs, avec notamment des plants jeunes de chênes issus de la pépinière de la Preille. Ces arbres, sélectionnés par M. Grellier au fil des années, sont adaptés à notre terroir et à l'évolution du climat.
En novembre et décembre, des travaux d'élagage seront réalisés sur les trottoirs de plusieurs quartiers de Benassay et de Lavausseau. Certains arbres en mauvais état, présentant des risques, devront également être abattus pour garantir la sécurité de tous.
Les massifs fleuris bénéficieront eux aussi d'un nouvel aménagement : une dizaine d'entre eux seront remis à neuf en novembre, grâce à des plants fournis par l'entreprise Girard Vitré.

Au cours de l'hiver, la plantation de haies viendra compléter ces actions. Au total, 2 000 mètres linéaires de haies seront plantés en bordure de champs ou sur des terrains communaux, en compensation des chantiers de construction d'éoliennes réalisés par l'entreprise Valorem. Les plantations seront assurées par l'entreprise Girard Vitré.

▸ Le broyage des végétaux : Une solution pratique pour valoriser les branchages !



Début décembre, deux journées de permanences consacrées au broyage des végétaux seront organisées sur le site de l'ancienne déchetterie de Montreuil-Bonnin.
Chacun pourra venir avec ses branchages, les faire broyer sur place et repartir avec le broyat obtenu. Celui-ci pourra être utilisé pour pailler les massifs fleuris et les pieds des arbres, contribuant ainsi à la valorisation des déchets végétaux et à l'entretien des espaces verts.
La commission Environnement, Cadre de vie et Agriculture poursuit ainsi ses actions en faveur d'une commune agréable à vivre, tout en encourageant la participation des habitants et les initiatives locales.
Sur-inscription au 05 49 57 81 05 :

Montreuil-Bonnin (ancienne déchétterie) - Champs de la Demoiselle
- **le vendredi 4 décembre 9h-11h30**
- **le samedi 5 décembre 14h 16h30**

Benassay - dépôt rue de l'ancienne gare
- **vendredi 4 décembre de 14h-16h30**
- **samedi 5 décembre de 10h à 12h**

▸ Un temps d'échange avec les agriculteurs

Deux rencontres seront proposées aux agriculteurs de la commune au mois de décembre.
La première, organisée le **mardi 1er décembre** par la CCHP, la MSA et l'association Solidarité Paysanne.
Ensuite une réunion d'échange entre les agriculteurs et les élus du conseil est prévue le **mardi 8 décembre**.
Ces rendez-vous permettront de favoriser le dialogue et les échanges autour des réalités et des enjeux du monde agricole local.

▸ Préparons ensemble les décorations de fin d'année !



À l'approche des fêtes, nos bourgs retrouveront leurs illuminations, en nombre plus limité cette année pour des raisons de sobriété budgétaire.
Afin de compléter ces éclairages, la commission souhaite faire appel à la créativité et à la participation des habitants pour réaliser des décorations à partir de bois ou d'autres matériaux.
Des chantiers participatifs de bricolage seront organisés en novembre et décembre. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, que ce soit pour proposer des idées, fabriquer des décorations ou donner un coup de main.

Vous souhaitez participer ? Faites-vous connaître auprès de la mairie ou transmettez-nous vos idées.
Ensemble, donnons à nos bourgs une ambiance chaleureuse et festive !



LE PROGRAMME OPEN RIVERS SUR LA BOIVRE

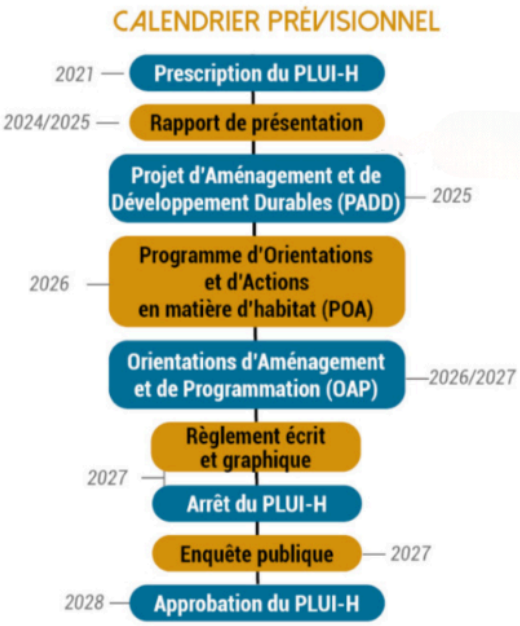


Dans le cadre de son programme pluriannuel d'actions de restauration de la morphologie et de rétablissement de la continuité écologique de la Boivre, le Syndicat de rivière Clain Aval programme pour 2026 et 2027 des actions au lieu dit Le Moulin de l'Étang. Elles consisteront à la réouverture de cet axe (effacement de barrages) et mesures d'accompagnement (restauration du lit).
Ces modifications ne présentent pas de risque d'aggravation des inondations car elles sont accompagnées de restauration de zones d'expansion de crues.
Ce secteur de tête de bassin présente de forts enjeux de conservation d'espèces patrimoniales dont certaines sont protégées telles que la truite fario, le chabot, la Mulette épaisse. Ces espèces sont tributaires du bon état de fonctionnement de la Boivre (libre écoulement) et de la qualité de l'eau.

Ainsi, l'effacement de 7 ouvrages permettra de rétablir de façon optimale la continuité écologique sur cet axe de la Boivre. En enlevant ces verrous, le libre écoulement de la Boivre sera entièrement rétabli en tête de bassin sur 13,4 km. Le projet contribuera à la restauration de la morphologie et des habitats aquatiques ainsi que des fonctionnalités naturelles de la Boivre sur 1,5 km qui s'ajoute à ceux déjà restaurés sur ce secteur depuis 2014 (5 km) diversifiant ainsi les habitats propices à l'installation d'espèces d'eaux vives. Il permettra donc de conforter les populations animales et végétales présentes en tête de bassin du cours d'eau. En décloisonnant ce secteur de la Boivre, les populations de ces espèces et notamment celles de la Mulette épaisse (Unio crassus) vont pouvoir recoloniser une partie de la tête de bassin de la Boivre où elles sont actuellement absentes.

Le syndicat a candidaté auprès d'Open Rivers Programme, programme menée par une fondation néerlandaise financée par Arcadia qui vise à restaurer les rivières européennes menacées en soutenant des interventions qui conduisent à la suppression de petits barrages et à la restauration du débit des rivières et de la biodiversité. Cette fondation soutient ce projet en apportant une contribution financière à hauteur de 239 233 €.

LE PLUI-H, UN PROJET COMMUN POUR LE HAUT-POITOU



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat (PLUi-H) est le document qui fixera, pour les années à venir, les règles d'urbanisme et la politique de l'habitat à l'échelle de la Communauté de Communes du Haut-Poitou. Il remplacera notre PLU actuel. Chaque commune aura ainsi les mêmes règles de référence, et le projet sera pensé à l'échelle du territoire.
Le PLUi-H a deux volets. Le volet urbanisme définit où et comment construire, quels espaces agricoles, naturels et paysagers protéger, et quelles règles s'appliquent à chaque parcelle. Toute demande d'autorisation (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager) devra s'y conformer. Le volet habitat fait un état des lieux de l'offre de logements, fixe la programmation pour six ans, favorise la mixité sociale, réduit le nombre de logements vacants et encourage la performance énergétique des bâtiments.
La démarche a été lancée en décembre 2021.
Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), qui fixe les grandes orientations, a été débattu en février 2026.
Les étapes suivantes concernent le programme d'orientations et d'actions pour l'habitat et les orientations d'aménagement, en 2026 et 2027.
L'arrêt du projet et l'enquête publique sont prévus en 2027, et l'approbation finale en 2028.
Les habitants peuvent participer dès maintenant. Des réunions publiques sont organisées à l'échelle de la communauté de commune du Haut-Poitou et par secteur.
Vous pouvez ainsi déposer vos observations sur les registres disponibles à la mairie ou au siège de la communauté par courriel à pluih@cc-hautpoitou.fr, en ligne sur le site de la communauté ou par courrier.
Le diagnostic, le PADD et l'exposition itinérante sont consultables sur cc-hautpoitou.fr.



JEUNESSE

Jeunesse : des rendez-vous pour s'impliquer dans la vie communale

Le vendredi 9 octobre dernier, les animateurs de la Case ont organisé une première soirée à la salle des jeunes du stade de Benassay. Douze jeunes de la commune se sont retrouvés pour préparer leur repas et partager un moment convivial autour de jeux.
Parmi eux, certains avaient participé à la réalisation de la fresque qui habille la façade de l'espace jeunes, en juillet 2026.
Une inauguration officielle de cette fresque est prévue le vendredi 27 novembre à 19 h, à l'occasion d'une deuxième soirée jeunes.
La commission Jeunesse et l'animateur référent de la Case souhaitent poursuivre cette dynamique en plaçant l'engagement des jeunes dans la vie communale au cœur des animations. Ce fil conducteur guidera les actions envisagées pour l'année scolaire 2027-2028, autour de trois objectifs :

- mobiliser des jeunes issus des quatre villages ;
- mieux connaître leurs centres d'intérêt ;
- échanger avec eux sur les différentes façons de participer à la vie de la commune.

Le fonctionnement mis en place depuis 2025, grâce à la mise à disposition d'un local par la commune, sera poursuivi. La priorité est désormais de susciter l'intérêt et la participation de nouveaux jeunes, parmi la centaine identifiée sur le territoire.
Une troisième soirée sera organisée en décembre. Un bilan de la mobilisation sera ensuite réalisé en janvier avec les animateurs de la Case afin d'adapter les prochaines actions aux envies et aux attentes des jeunes.

CINÉMA

Le P'tit Film Docu fait son retour !

Le P'tit Film Docu revient dans le paysage local avec une nouvelle projection placée sous le signe de la découverte, du partage et du cinéma documentaire.
Porté par l'envie de faire découvrir des films aux habitants, ce rendez-vous met à l'honneur le documentaire de création, notamment à travers les réalisations de jeunes cinéastes de la commune. Au-delà de la projection, c'est un moment convivial de rencontre et d'échange. La séance se prolonge par un débat permettant de partager les regards et les expériences de tournage, notamment avec Maxence et Marion.
En proposant un cinéma différent des productions grand public, Le P'tit Film Docu affirme sa singularité à Boivre-la-Vallée et contribue à soutenir la création cinématographique locale.
Au programme : « L'Or bleu du Rajasthan », un film réalisé en 2017 par Les Amis de l'IFFCAM.
"*Dans l'est du Rajasthan, en Inde, une rivière s'est tarie à la suite de la construction d'un barrage en amont. En aval, paysans et parc national de Kéoladéo se disputent les ressources en eau devenues rares. Face à cette situation, certains n'ont d'autre choix que de partir.*
À travers la rencontre de celles et ceux qui cherchent des solutions pour préserver l'accès à l'eau, ce documentaire interroge le partage des ressources naturelles et la cohabitation entre les populations et leur environnement."
Rendez-vous vendredi 11 décembre à 20 h, à la salle de Benassay. Venez nombreux découvrir ce film et échanger autour de cette thématique essentielle !

Le p'tit film docu



Entre leurs mains de Marion Fernandez, Maxence Lamoureux

Projeté en avant-première lors du FIFO Festival International du Film Ornithologique de Ménigoute, ce film est consacré aux bénévoles qui s'engagent pour protéger la nature.
Virginie, Pascal, Cathy, Caroline et Alain, de l'association Les Oiseaux de Boivre La Vallée, sauvent chaque année des dizaines de nids de Busards cendrés sur notre commune.

Vous pouvez découvrir ce documentaire sur Salamandre TV : https://www.salamandre.tv/content/entre-leurs-mains-140987



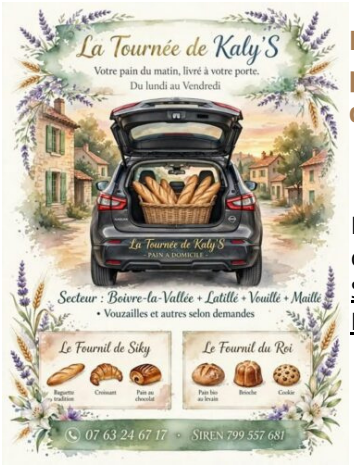


PROJET D'EXPOSITION ARTISTIQUE

Les artistes de Boivre-la-Vallée à l'honneur !

Peintres, dessinateurs, sculpteurs… Boivre-la-Vallée regorge de talents artistiques ! La commission Culture souhaite les mettre en lumière en organisant **une exposition collective du 19 mars au 9 avril 2027 à la salle de la Tannerie**, à Lavausseau,un lieu dédié à l'artisanat, à l'art et à la culture.
Isaure et Rebeb, artistes de la commune, respectivement graffeuse et peintre, souhaitent s'associer à ce projet collectif.
Vous êtes artiste et souhaitez participer à cette belle aventure ? **Une deuxième rencontre est organisée le jeudi 10 décembre à 18 h 30, à la salle de la Tannerie.**
Pour préparer ce projet, merci de venir avec une reproduction en couleur, au format A5, de l'une de vos créations.
Afin de faciliter l'organisation, les artistes intéressés sont invités à confirmer leur participation par courriel à l'adresse suivante : communication@boivrelavalee.fr.
Rejoignez-nous pour faire découvrir la richesse et la diversité des talents artistiques de notre commune !

Échos de l'éco



Livraison / portage de pain(s) et viennoiserie(s) à domicile

La Tournée de kaly's

Partenariat avec les boulangeries de Lavausseau "Le Fournil de Siky", et de Montreuil-Bonnin "Le Fournil Du Roi".

07 63 24 67 17
latourneedekalys86@gmail.com



Création couture

- **L'Atelier de AD - Benassay**

Amandine Demartelaere, créatrice a Boivre-La-Vallée représentera notre territoire lors du prestigieux Salon du Made in France (MIF Expo) du 12 au 15 novembre à Paris Expo Porte de Versailles ! Sa créativité, son savoir-faire et ses créations en couture artisanale passent une nouvelle étape.
N'hésitez pas à découvrir son univers et ses créations sur sa page professionnelle : L'Atelier de AD.
Toutes nos félicitations à Amandine pour cette sélection et nous lui souhaitons un immense succès pour cet événement d'ampleur nationale !

SAS GIRARD-VITRÉ
Fleurs & Jardins de la Boivre
Horticulteur - Paysagiste - Pépiniériste

40 ans d'expérience et de passion au service de vos jardins !

L'entreprise familiale Girard Vitré célèbre ses 40 ans d'existence !

Depuis quatre décennies, elle met son savoir-faire et sa passion des particuliers et des professionnels dans les domaines du paysage, de la pépinière et de l'horticulture.
Vous y trouverez un large choix de végétaux, de compositions florales, de plants de légumes, ainsi que de graines et semences potagères pour embellir vos jardins et accompagner vos projets de plantation.

Retrouvez-les à la pépinière Lieu dit chevaufeu route de Poitiers , Lavausseau

- du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

Et également sur les marchés :

1er Lundi du mois : Lencloitre
Mardi : Vasles
Mercredi : Mirebeau
Vendredi : Saint Jean de Sauves
Samedi : Vouillé
Dimanche : Poitiers



Collecte d'anciens téléphones et tablettes pour un projet d'application

Sandrine MARTIN développe une application destinée à faciliter l'expression des émotions et des besoins, notamment chez les enfants, mais également chez les personnes qui rencontrent des difficultés à les exprimer.
L'école de Montreuil-Bonnin a accepté de participer à l'expérimentation et à l'amélioration de cette application. Afin de pouvoir la tester dans des conditions concrètes, elle a besoin de constituer plusieurs prototypes à mettre à disposition de l'école et de familles volontaires.
Pour cela, elle organise une collecte d'anciens téléphones et tablettes encore fonctionnels, mais qui ne sont plus utilisés et restent souvent oubliés au fond d'un tiroir.
Des points de collecte sont disponibles à la mairie et dans nos bibliothèques.

Pour faire paraître votre "petite annonce" dans cette rubrique, merci d'envoyer votre message à : communication@boivre la vallee.fr

Réseaux sociaux : pensez aux hashtags !

Pour améliorer la visibilité de vos publications sur Facebook et Instagram, nous vous invitons à utiliser des hashtags (#) dans vos posts.
Les hashtags permettent de mieux identifier vos publications, de faciliter les recherches et de valoriser les actualités, les événements et les initiatives de notre commune.

Quelques exemples à utiliser :

- **Hashtags de la commune :**

#BLV #BoivreLaVallée #Benassay #Lavausseau #Montreuil-Bonnin #LaChapelle-Montreuil

- **Territoire et identité locale :**

#Vienne86 #LaVienne #NouvelleAquitaine

- **Commerce et artisans :**

#CommerceLocal #ArtisanatLocal #ConsommerLocal

- **Vie locale et habitants**

#VieLocale #VieCommunale #VieDeVillage #BienVivreEnsemble #VieAssociative #Habitants #Proximité #FiersDeNotreCommune

- **Patrimoine et nature**

#PatrimoineLocal #NatureEnVienne #BaladeEnCampagne #TourismeVert #NosVillages #DécouverteLocale #CadreDeVie

- **Événements et animations**

#AgendaLocal #ÉvénementLocal #AnimationsLocales #VieAssociative #MarchéLocal #FêteDeVillage #SortirEnVienne

PORTES OUVERTES DE L'ATELIER D'ARTISTES !

À l'approche des fêtes de fin d'année, Rebeb et Isaure vous invitent à découvrir leurs créations à l'occasion de trois journées portes ouvertes.
Peintures, impressions, sculptures, petits formats et pièces uniques seront exposés. Une belle occasion de découvrir leur univers artistique, de trouver un cadeau original à glisser sous le sapin ou simplement de se faire plaisir. Il y en aura pour tous les goûts et tous les budgets !



- **Rendez-vous le vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 décembre, de 10h à 18h.**

8 rue des Tanneurs, 86470 Lavausseau.
Les artistes seront heureuses de vous accueillir autour d'un verre de vin chaud et de partager avec vous un moment convivial.

COMMÉMORATION

Depuis plusieurs années, des enfants de nos écoles sont invités à s'engager auprès des anciens combattants de nos villages lors des commémorations du 11 novembre 1918, du 8 mai 1945.
C'est pour nous élus un véritable support à travailler pour la citoyenneté, l'engagement de nos jeunes et les « évènements » récents nous montrent à quel point il est nécessaire d'encadrer notre jeunesse.
À travers ces commémorations, c'est aussi l'occasion de retrouver un sens collectif, intergénérationnel, de reconnaître, de rappeler ce que les uns ont vécu lors de ces conflits majeurs.

- **Rendez-vous le jeudi 12 novembre pour une cérémonie commémorative avec les enfants CM1 et CM2** de l'école de La Chapelle-Montreuil en présence des anciens combattants - Place de l'église à La Chapelle-Montreuil.

#Les restos du coeur :

Situé à l'hôtel d'entreprises intercommunal, zone de Beausoleil, le centre des Restos du Cœur de Vouillé accompagne une centaine de bénéficiaires de Vouillé et des communes voisines.
Chaque mercredi, de 14h à 17h, les familles peuvent bénéficier d'une distribution alimentaire, de produits d'hygiène, d'articles de puériculture et de vêtements.
Un espace café-lecture favorise également les échanges et la convivialité.
Les 14 bénévoles du centre assurent l'accueil, la distribution et diverses actions solidaires. Ils proposent également une écoute attentive et un accompagnement dans certaines démarches administratives, en toute discrétion.
Contact : Mme Anne-Chantal PIERRE, animatrice du centre.
📞 06 85 20 05 09
✉️ ad86.vouille@restosducoeur.org

#La Courte Échelle : une épicerie sociale et solidaire

Située à Latillé, l'épicerie sociale « La Courte Échelle » propose une aide alimentaire aux personnes et familles qui en ont besoin. Elle est ouverte deux fois par mois : le 2e mardi et le 4e vendredi de chaque mois.

Un vestiaire solidaire, ouvert lors des distributions alimentaires ainsi qu'un mercredi et un samedi par mois à tous les publics, complète cette offre de solidarité.
Informations pratiques :
📍 2 rue de la Frugerie – 86190 Latillé
📞 06 41 91 50 77

#L'assistante sociale :

La commune fait partie du secteur d'intervention de la Maison Départementale des Solidarités de Jaunay-Marigny, qui accompagne les habitants dans leurs démarches et difficultés sociales : accès aux droits, soutien aux familles, accompagnement social et insertion.
Une permanence est assurée tous les 4ème mercredis du mois en mairie. Pour rencontrer Mme FAYE l'assistante sociale ou solliciter un accompagnement social contacter le 05 49 00 43 49.

#FRANCE SERVICES : un accompagnement dans vos démarches :

Deux agents France Services vous accueillent gratuitement et en toute confidentialité pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien auprès de nombreux organismes : France Travail, Assurance Maladie, CAF, retraite, impôts, ANTS (papiers d'identité et véhicules), logement, énergie, La Poste, Urssaf ou encore accès au droit.
Permanence le lundi uniquement (le service étant itinérant dans plusieurs communes le reste de la semaine).
Ancienne mairie de Benassay - Place de l'école
Horaires : 9h00 – 12h30 et 13h30 – 15h00
Contact :
📞 06 75 90 82 03
✉️ franceservices@cc-hautpoitou.fr



VOTRE AVIS COMPTE

Une nouvelle formule du BLV Journal est en réflexion. Pour tenir compte au mieux de vos attentes et de vos centres d'intérêt, nous avons besoin de vous !

Lisez-vous le Blv journal ?

☐ Oui, en totalité ☐ Oui, certains articles seulement ☐ Oui, je le feuillette

☐ Non, je ne lis pas. Pourquoi ?

Sous quel format le lisez-vous ?

☐ Version papier ☐ Version numérique ☐ Les deux

Le Blv journal paraît 4 fois par an, cette fréquence vous paraît

☐ Suffisante ☐ Insuffisante ☐ Sans avis

Pourquoi lisez-vous Blv journal ?

☐ Connaître les évènements et animations ☐ Suivre les projets de la commune

☐ S'intéresser à la vie communale ☐ Comprendre les décisions prises pour ma commune

Quels sujets / rubriques vous intéressent ? *(plusieurs réponses possibles)*

☐ Économie ☐ Culture ☐ État civil ☐ Aménagements-travaux ☐ Vie associative

☐ Informations pratiques ☐ Retour en images ☐ Budget ☐ Autres :

Sur la forme, vous préfèreriez : *(plusieurs réponses possibles)*

☐ Plus de photos ☐ Plus de chiffres clés ☐ Plus de schémas illustrés

☐ Plus de légendes ☐ La présentation actuelle me convient

Le magazine vous semble :

Complet	☐ tout à fait d'accord	☐ plutôt d'accord	☐ plutôt pas d'accord	☐ pas d'accord du tout
Intéressant	☐ tout à fait d'accord	☐ plutôt d'accord	☐ plutôt pas d'accord	☐ pas d'accord du tout
Dynamique	☐ tout à fait d'accord	☐ plutôt d'accord	☐ plutôt pas d'accord	☐ pas d'accord du tout
Proche de vous	☐ tout à fait d'accord	☐ plutôt d'accord	☐ plutôt pas d'accord	☐ pas d'accord du tout

Vous êtes ?

☐ Un homme

☐ Une femme

Votre âge ?

☐ Moins de 15 ans ☐ Entre 15 et 29 ans ☐ Entre 30 et 44 ans

☐ Entre 45 et 59 ans ☐ Entre 60 et 74 ans ☐ 75 ans et plus

Formulaire à déposer en Mairie de Boivre-la-Vallée

BOIVRE LA VALLÉE

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ :

ANTICIPEZ VOTRE RENOUVELLEMENT !

Votre carte nationale d'identité ou votre passeport arrivent à expiration ? Pensez à anticiper leur renouvellement afin d'éviter toute difficulté lors de vos déplacements ou de vos démarches administratives.

Comment procéder ?

- Effectuez une pré-demande en ligne sur le site officiel : **ANTS – France Titres**.
- Prenez rendez-vous dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes de titres d'identité (Lusignan ou Vouillé) via le site **rendezvousonline.fr**
- Présentez-vous au rendez-vous avec les justificatifs nécessaires : ancienne carte d'identité, photo d'identité conforme et justificatif de domicile. D'autres documents peuvent être demandés selon votre situation.

Bon à savoir : la mairie de Boivre-la-Vallée n'est pas habilitée à délivrer les cartes nationales d'identité.



ants

rendezvousonline

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le site internet de la commune fait peau neuve !

Plus moderne et agréable à consulter, il vous permet de retrouver facilement toutes les informations utiles à la vie quotidienne.

Retrouvez notamment les informations et renseignements concernant vos démarches administratives : formalités, documents à fournir et services disponibles.

N'hésitez pas à le consulter !

🌐 www.boivrelavallee.eu

Accédez directement à la rubrique « Démarches administratives » :

https://www.boivrelavallee.eu/services/demarches/

CITOYENNETÉ

RECENSEMENT CITOYEN : DÈS 16 ANS !

Tu as 16 ans ? Pense à te faire recenser !

Tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent effectuer leur recensement citoyen à partir de 16 ans et dans les trois mois qui suivent leur anniversaire.

Cette démarche est obligatoire et permet notamment d'obtenir une attestation nécessaire pour s'inscrire à certains examens et concours (baccalauréat, permis de conduire…).

Comment effectuer cette démarche ?

Rendez-vous à la mairie, muni(e) des documents suivants :

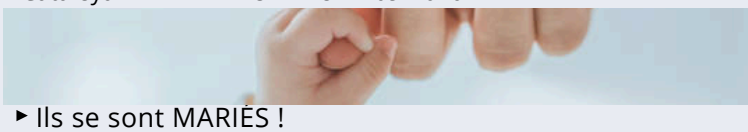
- Une pièce d'identité ;
- Le livret de famille ;
- Un justificatif de domicile.

Le recensement peut également être effectué en ligne sur le site officiel service-public.fr.

N'attendez pas le dernier moment : le recensement est une étape importante vers la citoyenneté !

▸ BONJOUR les bébés !

Simon SAVATIER > le 13/01/2026
Jeanne COISCAUD > le 26/01/2026
Augustin PETIT RENARD > le 03/03/2026
Soren STENGEL > le 16/03/2026
Rachel DUDOGNON > le 10/04/2026
Agathe GAGNEUX > le 12/04/2026
Zaïr OKOBO > le 27/04/2026
Lyam FILIOLEAU > le 28/04/2026
Alix TRIBOIRE > le 11/05/2026
Marceau GOLABECKI > le 27/05/2026
Louisa ROUSSEAU > le 08/06/2026
Alessio PICAUD > le 24/07/2026,
Ethan GUILLOTEAU MOREIRA GOMES > 26/07/2026
Achille TEIXEIRA > le 06/08/2026
Léo MARTIN > le 07/08/2026,
Maël DESHOULLIERES NATUREL > le 05/09/2026
Maxime CHOGRE > le 21/09/2026
Cataleya RIVIERE MILON > le 22/09/2026

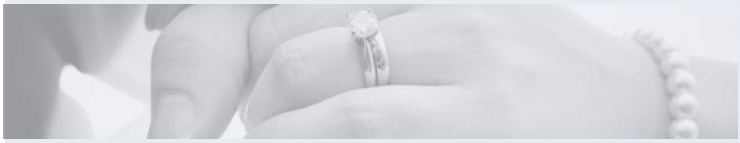


▸ Ils se sont MARIÉS !

BELLUCCI Célia et DUPONT Gauthier > le 17/01/2026
CHAMBRIER Robert et LAFERCHOUX Geneviève > le 28/02/2026 (mariage posthume),
LOISEAU Laëtitia et LAMARCHE Antonyn > le 04/06/2026
JALLAIS Yohann et LANDAIS Laura > le 06/06/2026,
LOIZEAU Nathalie et GUÉRIN Mikaël > le 04/07/2026,
DAILLET Anne-Marie et WOZNIAK Stéphane > le 22/08/2026,
PICQUET Arnaud et LAURENDEAU Déborah > le 26/09/2026

▸ Ils se sont PACSÉS !

BERNARD Stessy et MAZIERE Fabien > le 25/04/2026,
LEGRAND Dylann et QUEHEN Marie > le 29/06/2026,
RIVIERE PEIGNAULT Thomas et MILON Louane > le 10/10/2026
NOMINE Theo et HIBON Hélia > le 19/10/2026
ALBY Véronique et RIBEIRO Jean> le 06/11/2026



▸ Ils nous ont QUITTÉS !

MONNIER Yannick > 25/12/2025 - 52 ans
QUINTARD Thierry > 18/01/2026 - 67 ans
BRÈTHES Marie-Hélène (épouse SLYEMI) > 02/02/2026 - 60 ans
YONNET Mathilde, Gisèle > 19/02/2026 - 46 ans
RICHETIN Etiennette (veuve THOMAS) > 01/06/2026 - 99 ans
PARTHENAY Claude > 30/06/2026 - 92 ans
VANDIER Louis > 08/07/2026 - 90 ans
BENOIST Boris > 15/07/2026 - 41 ans
DE LA VAISSIERE DE LAVERGNE Jean > 89 ans
PIERRE-EUGÈNE Fabienne > 18/10/2026 - 62 ans
MEIRELES Idiliano, Louis > 19/10/2026 - 86 ans
DEGUIL Jeannine (épouse FAUCHER) > 19/10/2026 - 87 ans



Blv Journal

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Un programme pour tous, toute l'année !

Les associations de Boivre-La-Vallée vous donnent rendez-vous pour partager des moments festifs, créatifs et chaleureux.

"ATELIER - BIEN DANS SA TÊTE, BIEN DANS SA VIE"

Gratuit pour tous les seniors du territoire quel que soit leur régime de retraite, organisé par la MSA, de 10h à 12h, salle des associations - Benassay.

- **Lundi 2 Novembre** – *Séance 7 : Adopter des solutions concrètes pour améliorer la qualité du sommeil.*
- **Mardi 24 Novembre** - *Séance 8 : Equilibre émotionnel et addictions : comprendre les liens et prévenir les risques.*
- ***Mercredi 2 décembre*** - *Séance 9 : Repérer les signaux à prendre en compte dans son quotidien.*
- ***Mercredi 9 décembre*** – *Séance 10 : Identifier et renforcer ses ressources personnelles.*
- ***Mercredi 16 décembre*** - *Séance 11 : Connaître les ressources du territoire et savoir s'orienter.*
- ***Mercredi 6 janvier*** – *Séance 12 : Faire le point et poursuivre son cheminement sereinement.*

CYCLE ATELIER MÉMOIRE.

Entretenir votre mémoire, stimuler vos capacités cognitives et partager un moment convivial ! Organisé par le CSC La Case, de 14h à 15h30, salle de la Boivre - Lavausseau.
Atelier Payant (tarif annuel 100€ + adhésion à la CASE)
Renseignements auprès du CSC La Case : 05 49 51 49 92.

- ***Lundi 9 Novembre***
- ***Lundi 23 Novembre***
- ***Lundi 7 décembre***
- ***Lundi 18 janvier***

LES RENDEZ-VOUS HEBDOMADAIRES

- tous les mercredis dès 14h30 à l'Auberge de la tannerie, les rencontres "papotage et tricots" des amies des tricots thés.
- tous les mercredis, de 15h à 17h, le Bibli-tricot, bibliothèque de Benassay.
- le 1er et le 3e jeudi du mois, après-midi jeux Familles Rurales, salle des associations de Benassay.
- tous les jeudis, après-midi jeux de cartes Club Val Boivre – Salle polyvalente, La Chapelle-Montreuil / Aînés ruraux – Salle de la Boivre, Lavausseau.



- **Mercredi 4 novembre - RÉUNION OUVERTURE ENQUÊTE PUBLIQUE**, projet de parc agrivoltaïque « La Maison Rouge », dès 19h salle de la Boivre, Lavausseau
- **Samedi 7 novembre – MATCH D'IMPROVISATION THÉATRALE** – dès 20h, salle des fêtes de Benassay organisé par Petal, Un Bruit de Grelot Poitiers VS Cie La Carriole Gençay. Entrée prix libre et conscient - buvette et crêpes sur place.
- **Mercredi 11 novembre - CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE**, à 11h30 devant le monument aux Morts, Place de l'église à Lavausseau, en présence des élus, des Présidents des Anciens Combattants de Boivre-La-Vallée, de la sous Préfete de la Vienne, de la Sénatrice de la Vienne, du Conseiller régional, de la Conseillère départementale et du Président du souvenir Français. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie à la salle de la Boivre.
- **Jeudi 12 novembre matin, CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE** avec les enfants CM au monument aux morts de la Chapelle en présence des anciens combattants de la commune.
- **Jeudi 12 novembre – ATELIER CODE ET CONDUITE**, de 9h à 12h, salle de la Boivre - Lavausseau. Une révision conviviale du Code de la route, un suivi de conduite et le partage de bons réflexes pour rester serein au volant. Organisé par le CSC La Case / 05 49 51 49 92.
- **Vendredi 13 novembre - SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ** – à partir de 19h30, gratuit, organisée par la bibliothèque de Montreuil-Bonnin (salle en face de la bibliothèque).
- **Samedi 14 novembre - SAINT-HUBERT** de l'équipage des Grands Ormeaux. Cérémonie religieuse célébrée à 11h au Château de Montreuil-Bonnin suivi du verre de l'amitié.
- **Samedi 14 novembre CONCERT** Mustang Blues Band, dès 21h à l'Auberge de la tannerie.
- **Samedi 14 novembre - THÉÂTRE "J'entends des voix"** Compagnie du koala vert, 20h30 salle polyvalente de la Chapelle-Montreuil, payant. https://ciedukoalavert.fr/
- **Mardi 17 novembre – CONSEIL MUNICIPAL**, 20h salle de la Boivre – Lavausseau
- **Vendredi 20 novembre – CONCOURS DE BELOTE**, organisé par de l'ACPG-CATM, salle des fêtes de Benassay – dès 13h30. Payant 8€
- **Samedi 21 novembre - RANDONNÉE CITOYENNE** dès 10h au départ de la Ressourcerie Le sens du Fil - Route de Vouillé - Lavausseau (le matin) - **JOURNÉE PORTES OUVERTES de la Ressourcerie** - 10h/17h.
- **Mardi 24 novembre – FORUM FRANCE TRAVAIL** de 9h à 15h30, salle de la Boivre – Lavausseau. Mise en relation des demandeurs d'emplois avec les entreprises locales.
- **Vendredi 27 novembre – SOIRÉE POUR LES JEUNES** avec le CSC La case **INAUGURATION DE LA FRESQUE DES JEUNES** – 19h, salle des jeunes Benassay (stade)
- **Samedi 28 novembre – CAFÉ CITOYEN, liste avec vous un souffle nouveau** de 10h à 12h, salle des associations à Benassay.
- **Samedi 28 novembre – LANCEMENT DU 21ème PRIX LITTÉRAIRE** – dès 12h Bibliothèque de La Chapelle-Montreuil, présentation des ouvrages en compétitions !
- **Samedi 28 novembre - SOIRÉE SOLIDAIRE COUSCOUS & MILLE ET UNE NUITS** organisée par les sables d'Amélie, salle des fêtes de Benassay.
- **Dimanche 29 novembre, LOTO** de l'ACCA de Montreuil-Bonnin. Dès 13h30, salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil.

Blv Journal

ÉVÉNEMENTS À VENIR

Un programme pour tous, toute l'année !

Les associations de Boivre-La-Vallée vous donnent rendez-vous pour partager des moments festifs, créatifs et chaleureux.

DÉCEMBRE

- **Mardi 1er décembre – "FORUM AGRICULTURE"** - salle des fêtes de Benassay, Seront présents des représentants de la CCHP, de la Chambre d'agriculture, de la MSA et de Solidarité Paysanne.t **Mardi 8 décembre RÉUNION avec les agriculteurs de la commune.** Deux rencontres pour favoriser le dialogue et les échanges autour des réalités et des enjeux du monde agricole local.
- **Jeudi 3 décembre – REPAS DES AÎNÉS Val Boivre**, salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil
- **Samedi 5 décembre – BOUM DE NOËL** – APE Benassay Lavausseau
- **Samedi 5 décembre – SPECTACLE DE NOËL** - La Bibera
- **Samedi 5 décembre CONSULTATION PERMANENCE** du commissaire enquêteur projet agrophotovoltaïque "Maison Rouge" de 9h à 12h à la mairie.
- **Mardi 8 décembre – CONSEIL MUNICIPAL**, 20h salle de la Boivre – Lavausseau
- **Jeudi 10 décembre – REPAS DE NOËL des aînés ruraux de Lavausseau**, salle de la Boivre - Lavausseau
- **Vendredi 11 décembre - SOIRÉE JEUX DE SOCIÈTÉS** – à partir de 19h30, gratuit, organisée par la bibliothèque de Montreuil-Bonnin (salle en face de la bibliothèque).
- **Vendredi 11 décembre – LE P'TI FILM DOCU** – salle des fêtes de Benassay ou Tannerie – dès 20h
- **Samedi 12 décembre - CONCERT** Gargousse, punk rock français, dès 21h à l'Auberge de la tannerie.
- **Dimanche 13 décembre - MARCHÉ DE NOËL**, salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil 10h-18h, suivi du **FEU D'ARTIFICE** tiré de l'étang de La Chapelle-Montreuil.
- **Samedi 19 décembre & Dimanche 20 décembre – SPECTACLE DE NOËL destiné aux enfants de la commune avec goûter /** Arbre de noël
- **Dimanche 26 décembre – CORRIDA DES TANNEURS** bourg de Lavausseau

JANVIER

- **Vendredi 8 janvier - SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ** – à partir de 19h30, gratuit, organisée par la bibliothèque de Montreuil-Bonnin (salle en face de la bibliothèque).
- **Dimanche 10 janvier ATELIER ROUGE TANGO**, salle des fêtes de Benassay
- **Jeudi 14 janvier – AG REPAS DU CLUB VAL BOIVRE** – Salle polyvalente de La Chapelle-Montreuil / Galette des rois
- **Vendredi 15 janvier – CONCOURS DE BELOTE** de Familles Rurales - salle des fêtes de Benassay.
- **Samedi 16 janvier – GOÛTER DES AÎNÉS,** salle de la Boivre
- **Samedi 23 janvier VEILLÉE DE CONTES / Spectacle diner** le Loup cie Rouge Cheyenne, salle de la Boivre - Lavausseau
- **Mercredi 27 janvier - RÉUNION CLÔTURE ENQUÊTE PUBLIQUE enquête publique** projet agrophotovoltaïque "Maison Rouge" dès 19h salle de la Boivre – Lavausseau
- **Samedi 30 janvier – VOEUX DU MAIRE dès 17h30,** salle de la Boivre, Lavausseau.
- ***Fin janvier/début février* LOTO** de L'APE LCM/MB

BÉBÉS LECTEURS

de 10h30 à 11h30
Séances gratuites sur inscription !

Des moments de partage avec les enfants de 0 à 3 ans autour d'histoires, de comptines, de chansons et de jeux de doigts.

Bibliothèque de Benassay :
- **Vendredi 20 novembre**
- **Vendredi 18 décembre**
- **Vendredi 15 janvier**

Bibliothèque de Montreuil-Bonnin :
- **Mercredi 25 novembre**
- **Mercredi 9 décembre**
- **Mercredi 20 janvier**

NOËL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Chaque année, un cadeau est offert à tous les enfants de la commune, scolarisés ou non, âgés de 0 à 10 ans, recensés par la mairie.

Nouveaux arrivants : faites-vous connaître auprès de la mairie afin que vos enfants puissent en bénéficier !

Les cadeaux non récupérés lors des représentations des 19 et 20 décembre pourront être retirés en janvier à la mairie, uniquement pour les enfants non scolarisés dans la commune.

Directeur de publication : Marie-Hélène AUDEBERT
Rédacteurs en chef : David HENOCQ, Jérémy FILLONNEAU
Contacter la rédaction : communication@boivrelavallee.fr
Crédits photos : service communication, Shutterstock, Freepik
Conception – réalisation : Jérémy FILLONNEAU
Impression : Service communication
Tirage : 1500 ex
ISSN : 2826-3405